



## Problème avec mon voisin

Par **Moi333**, le **24/01/2018** à **00:10**

Bonjour

Ca fait 5 ans que je suis en copropriété .un de mes voisins rencontre au syndic qui m envois parfois une lettre que je ne ramasse pas les déjections de mes chiens et que dans les poubelles ont trouves les excréments de mes animaux.se voisin raconte n importe quoi.il fouille les poubelles pour trouver la moindre anomalie raconte aux autres voisins des choses fausse à mon sujet.il passe derrière nos fenêtres et observe si il peu voir se qu' il passe chez nous.et la dernièrement au oui dire de se copropriétaire le syndic veut faire intervenir la mairie.J ai reçu un rappel sur les lois que je dois respecter.et à dit à ma fille que c étai pas finis.seulement j en est marre car tous se qu' il va raconter est faux le syndic le croit sur parole mais ou son les preuves?

Que puis je faire....est se que je pneus porter plainte pour harcèlement morale et calomnie....comment faire pour qu' il me doute la paix..J ai besoin d aides j en est marre de cet persécution.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2018** à **09:09**

Bonjour,

Vous êtes locataire ou copropriétaire dans cet immeuble ?

Par **morobar**, le **24/01/2018** à **09:38**

Selon les explications interprétées, il s'agirait d'une copropriété horizontale.  
La seule chose à faire est d'adresser une LR/AR au syndic en l'invitant à cesser le harcèlement consistant à porter sans preuve des accusations non fondées et proférer des menaces.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2018** à **10:48**

Exact mais si le demandeur est locataire, c'est à son propriétaire d'intervenir d'où ma question.

Par **morobar**, le **24/01/2018** à **14:58**

Vous avez raison, mais on peut imaginer que dans un tel cas, le syndic s'adresserait au bailleur et non directement au locataire.